



Centre Communal d'Action sociale

APPEL A CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS

Centre Communal d' Action Sociale

Commune de Fleury- sur - Orne

Dans le cadre du renouvellement de son Conseil d'Administration, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** lance un appel à candidatures à destination des associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Le CCAS est un établissement public administratif communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. À ce titre, il intervient notamment dans les domaines suivants :

- aide aux personnes âgées ;
- soutien aux personnes en situation de handicap ;
- accompagnement des personnes en difficulté ou en situation d'exclusion ;
- aide aux familles ;
- actions de solidarité et de prévention.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé de droit par Monsieur le Maire.

Il est composé, à parité :

- de membres élus par le Conseil Municipal ;
- de membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Parmi ces membres nommés doivent figurer des représentants :

- des associations familiales ;
- des associations de retraités et de personnes âgées ;
- des associations de personnes handicapées ;
- des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Conditions de candidature

Les associations souhaitant proposer un représentant doivent :

- être déclarées et exercer leur activité dans le domaine de l'action sociale ;
- intervenir sur le territoire communal ou au bénéfice de ses habitants ;
- désigner une personne majeure jouissant de ses droits civils et politiques.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre de candidature signée par le/la président(e) de l'association ;
- une présentation de l'association et de ses actions ;
- les statuts de l'association ;
- le nom, prénom, adresse et coordonnées du représentant proposé.

Modalités de dépôt

Les candidatures sont à adresser avant le: **20 AVRIL 2026**

- par courrier à :
CCAS de Fleury sur Orne
À l'attention de Monsieur le Maire et Président du CCAS
17 b rue Pasteur
14 123 FLEURY SUR ORNE

Ou

- par courriel à : Philippe AMOURETTE, Directeur du CCAS , dirccas@fleury-sur-orne.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service du CCAS au 02.35.35.73.10.

Fait à Fleury sur Orne
Le 2 avril 2026

Marc LECERÉ,
Maire de Fleury sur Orne.

